



## Ordonnance de télécom CRTC 2011-244

Version PDF

Ottawa, le 12 avril 2011

Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	399 (Aliant Telecom)	le 30 mars 2011	le 30 avril 2011

Secrétaire général